

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

ÉVOLUTION DURABLE ET POSITIVE DE NOTRE SOCIÉTÉ GESTION DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Tout le monde est maintenant conscient qu'il y a lieu d'agir afin de préserver l'avenir de notre planète. Mais qui doit agir ? Où et comment ? Que peut faire un salarié au sein de son entreprise ?

Selon nos sensibilités et croyances, la remise en question de notre fonctionnement actuel est plus ou moins prononcée, avec un degré d'urgence plus ou moins élevé. Faut-il simplement rechercher à s'adapter en étant confiant quant à la maîtrise de l'évolution et en souhaitant qu'elle soit favorable à la majorité ? Ou faut-il se remettre profondément en cause et agir au quotidien à tous les niveaux possibles ?

Nos éventuelles actions sont dépendantes de nos convictions et sont donc extrêmement variables d'un individu à l'autre. Elles peuvent être subies et mal vécues ; ou nous pouvons être proactifs et motivés.



Ne sommes-nous pas à un tournant ? Considérant que l'humanité doit poursuivre son évolution et non régresser, doit-on continuer à rechercher à maîtriser et à exploiter notre environnement afin de poursuivre l'amélioration de nos conditions de vie matérielle ? Ou n'est-on pas contraint de rechercher à vivre en respect et en harmonie avec notre environnement, ce qui pourrait être apprécié comme une opportunité ?

Cette évolution est indéniablement un défi. Comme tout défi, il peut générer un challenge qui décuple nos énergies ; en tant que citoyen, en tant que salarié, et aussi en tant que syndiqué.



OBJECTIFS

La thématique est vaste et complexe ! C'est donc le groupe qui définira ses objectifs et les actions qui en découleront.

La raison d'être du groupe sera de réaliser des « livrables » utiles et profitables à nos syndiqués et attrayants pour attirer de nouveaux syndiqués. Ce groupe constituera un moyen privilégié pour échanger.

Des objectifs ont déjà été évoqués :

- Aider les DS par rapport au RSE.
- Aider les syndiqués particulièrement préoccupés par l'avenir de notre planète qui désirent agir ; notamment au niveau de leur entreprise.

ACTIONS possibles et non exhaustives

1. Concrétiser des idées

Détermination et sélection d'actions concrètes (à adapter en fonction de l'activité de l'entreprise)

- Gestion des consommables et des déchets
- Utilisation des moyens de communication – Gestion des archives
- Déplacements – Lieux de travail
- Voyages proposés par le CSE
- Communication sur cette sélection
- Echanges sur les bonnes pratiques ...

2. Peser sur les décisions

Impacter l'orientation et les décisions stratégiques de son entreprise, selon les situations et avec méthodes

3. Informer et sensibiliser

- Réalisation d'un livret de référence
- Organisation d'un forum ou d'une table ronde
- Création et promotion d'un programme de formation
- Conception du contenu de tracts et d'affiches



ORGANISATION

Le fonctionnement sera à adapter en fonction des volontés et des possibilités de chacun. Il sera donc multiple et différencié. Les échanges par visio seront privilégiés, sans s'interdire des réunions en présentiel, si nécessité.

Des membres du groupe pourront se former, notamment dans l'optique de devenir référent dans le domaine.

Il sera nécessaire de considérer les travaux déjà réalisés au niveau de la Confédération et de la Fédération AGRO ; et ailleurs !

Il pourra être fait appel à des compétences externes à notre syndicat.

SE PORTER VOLONTAIRE



Compléter le
formulaire **Forms**
accessible en
cliquant sur le lien.



Date limite :
30 juin



L'été permettra
d'organiser le
démarrage du groupe
dès **septembre**.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES



Yves DELÉARDE



06 88 50 72 89

(ne pas hésiter à laisser un message)



president@cfecgcsynapsa.org
yves.del@orange.fr